LE 4

DU MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

UNE ANNÉE

D'INNOVATIONS TERRITORIALES

DATA+

70 jeunes seront accueillis à la Maison de l'Avenir.

ROKOVOKO

LE + est un supplément de HDS
57 rue des Longues-Raies 92731 Nanterre cedex - hds@hauts-de-seine.fr

Directeur de la publication: Georges Siffredi **Directeur de la communication :** Muriel Hoyaux
Rédacteur en chef : Rafaël Mathieu **Rédaction :** Nicolas Gomont et Pauline Vinatier **Photo / Responsable :** Jean-Philippe Ancel
Iconographie : Céline Massoulier **Conception graphique et mise en page** : Polpo Agency **Couverture :** CD92/Polpo Agency avec IA
Impression : Maury 45330 Malesherbes

LE + est imprimé sur papier 100 % recyclé.

CD92/Olivier Ravoire

GEORGES SIFFREDI
Président du Département
des Hauts-de-Seine

Malgré les contraintes financières importantes qui, depuis 2023, pèsent sur notre collectivité comme sur l'ensemble des Départements de France, nous avons réussi à préserver notre capacité à investir et à préparer l'avenir.
Cela se traduit concrètement par l'amélioration de votre environnement et de votre cadre de vie. Après le parc départemental de la Roseraie ouvert à Châtenay-Malabry l'an dernier, nous continuons l'extension du parc du Chemin-de-l'Île à Nanterre, la création du grand parc sur la dalle de La Défense et nous inaugurerons le parc Gauthier-Mougin sur l'île Seguin, dans le prolongement de La Seine Musicale.
Ce dialogue entre nature et culture, comme celui entre nature et sport, est un atout de notre département. Il s'accentuera encore à Saint-Cloud avec le musée du Grand Siècle, dont nous poursuivons les travaux, et en lisière du Domaine départemental de Sceaux, avec le centre aquatique de la Grenouillère, afin que les Hauts-de-Seine continuent d'être maillés d'équipements départementaux performants et ouverts au plus grand nombre.

DE GRANDS PROJETS POUR UN CADRE DE VIE HARMONIEUX ET DURABLE

L'inauguration de trois nouveaux collèges, à Châtenay-Malabry, au Plessis-Robinson et à Malakoff, ainsi que la poursuite des travaux pour trois autres établissements à Bagneux, Gennevilliers et Asnières, illustrent la priorité que nous avons donnée à la jeunesse depuis le début de notre mandat, tout comme la construction de la Maison d'accueil des fratries à Rueil-Malmaison et de la Maison de l'Avenir à Nanterre, dans le cadre de notre politique de protection de l'enfance, afin de diversifier les modalités d'accompagnement des jeunes qui nous sont confiés.
2026 sera également marquée par les travaux pour créer à Boulogne-Billancourt la première Maison de Répit d'Île-de-France, et par l'installation de notre Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) dans de nouveaux locaux. Plus accessible, plus fonctionnelle et plus agréable, cette nouvelle implantation s'inscrit dans le plan que nous mettons en œuvre pour améliorer l'accès aux droits et l'accompagnement de nos concitoyens en situation de handicap.
Assurément, 2026 sera encore une année de grands projets, pour faire vivre les solidarités dans notre département et pour assurer son développement harmonieux et durable. ◆

LA GRENOUILLÈRE, UN SITE AQUATIQUE INNOVANT

© Dietmar Feichtinger Architectes

À Antony, le Département a fait pour cette piscine des années 1970 le choix d'une reconstruction novatrice, qui va concilier baignade et développement durable. Livré cette année, le centre aquatique sera ouvert au public en 2027.

Close depuis la pandémie, La Grenouillère accomplit, à l'abri des palissades, sa mue en un centre aquatique de grande ampleur. Autrefois cogérée avec la ville de Paris, elle est depuis 2016 propriété du Département qui a investi 78,4 M€ afin de l'adapter aux pratiques actuelles. De l'ouvrage de plein air d'origine, la copie de Dietmar Feichtinger Architecte fait table rase, matérialisant une nouvelle « perception »

Avec une capacité de

4000

entrées , la Grenouillère sera l'une des vitrines du projet départemental de « sport pour tous ».

← Le projet s'annonce à la mesure d'un site d'exception, celui du Domaine de Sceaux, parc et musée départementaux.

de la baignade.
Avec l'ajout d'un pavillon ou « halle », son ouverture sera non plus saisonnière comme auparavant, mais annuelle. Les trois grands bassins couverts se fondront visuellement dans le Domaine départemental de Sceaux avec une emprise à dominante végétale sur 71 % de sa surface et une superstructure, compacte au-dehors mais spacieuse au-dedans. Pour cette halle ont été retenues des teintes naturelles, aussi claires et douces que le bois et l'inox. À la clef, « *une ambiance cossue propice au bien-être* ». Côté forêt, les espaces hammam, sauna, *cycling*… se déploieront tout en alcôves intimistes. Côté rue, une deuxième entrée avenue du Général-de-Gaulle (Antony), complétera l'accès principal avenue Sully-Prudhomme (Châtenay-Malabry) en période estivale.

© Dietmar Feichtinger Architectes

© Dietmar Feichtinger Architectes

78,4 M€

ont été investis dans la rénovation de la Grenouillère, l'un des deux sites aquatiques départementaux avec la fosse de plongée de Villeneuve-la-Garenne.

← Les parois des bassins seront en inox, un matériau pérenne optimisant leur entretien.

DEUX SITES COMPLÉMENTAIRES

Si l'un des bassins sera homologué par la Fédération française de natation (FFN), la Grenouillère a vocation à accueillir un public bien plus large que celui de la compétition. Atout maître, son solarium sera complété par toute une offre de détente : toboggan, lagune de jeux, beach-volley, pentagliss, rivière sauvage, ainsi qu'un bassin nordique… extérieur et chauffé, une rareté en Île-de-France ! Un équipement à la fois populaire et de pointe dont l'ouverture, d'ici à un an, interviendra en conclusion de six mois de marche à blanc. ◆

ENJEU **ÉNERGÉTIQUE**

La thermodynamie changera l'air ambiant en chaleur, restituée en retour aux bassins, tandis que sous l'effet de la seule ventilation naturelle, la facture énergétique s'annonce ainsi 10 % inférieure l'été. La valeur ajoutée de l'ingénierie promet aussi une première en France : le réemploi – « *jusqu'à 36 m³/jour* », selon le constructeur – de l'eau de vidange, en vue, moyennant traitement UV et déchlorage, d'arroser les abords végétaux. Entre nouvelles plantations et sujets préservés, ce ne sont pas moins de deux cent arbres qui composeront le « bouquet final ». L'innovation se met ici au service d'une baignade plus respectueuse de l'environnement.

L'ANCIENNE CASERNE SULLY DEVIENT MUSÉE

Lancés en 2023, les travaux bâtimentaires de ce nouvel établissement de la Vallée de la Culture, à Saint-Cloud, entrent cette année dans leur dernière ligne droite pour une ouverture début 2028.

Cet ancien site militaire, racheté par le Département en 2016, bénéficie d'une réorchestration complète sous l'égide de Rudy Ricciotti, Grand prix d'architecture 2006 et architecte du Mucem, à Marseille. Lauréat avec le groupe Fayat en mars 2022 dans le cadre d'un marché public global de performance, son projet architectural vise à transformer le site sans le dénaturer, dans une recherche d'équilibre et de sobriété. Dès les fouilles archéologiques terminées, plusieurs chantiers ont été menés de front : restauration des bâtiments Charles-X et du pavillon des Officiers, dont les lignes pures sont en accord avec l'esprit du Grand Siècle ; implantation d'un nouveau pavillon contemporain, le « Belvédère » ; création d'un écrin paysager et rétablissement des liaisons avec le parc de Saint-Cloud… Le chantier de restauration des bâtiments patrimoniaux a été mené en conformité avec les exigences des Monuments historiques alors même qu'ils ne sont pas protégés. Leurs intérieurs ont été adaptés à leurs nouvelles fonctions muséales. Ainsi de l'ancienne caserne royale, érigée entre 1825 et 1827 pour loger les gardes du corps de Charles X, qui a troqué ses quatre étages de chambrées contre vingt-quatre salles sur deux niveaux, desservies par un escalier de béton blanc monumental à deux volées en spirale. ◆

© Rudy Ricciotti Architecte

LA DONATION ROSENBERG, **SOCLE DES COLLECTIONS**

Près de 700 tableaux et 3 500 dessins du XVIe au milieu du XXe siècle, 680 animaux de verre de Murano et 50 000 ouvrages patiemment accumulés… : la donation de Pierre Rosenberg, de l'Académie française, ancien président-directeur du musée du Louvre et collectionneur passionné, constituera le socle du futur établissement, enrichi par la politique d'acquisition menée par la mission de préfiguration du musée du Grand Siècle. Une partie de ce fonds est déjà présentée au public au Petit Château du domaine départemental de Sceaux, ouvert depuis 2021 et jusqu'en décembre prochain.
museedugrandsiecle.hauts-de-seine.fr

TROIS ENTITÉS **LIÉES ENTRE ELLES**

Ayant reçu l'appellation « musée de France » en 2022, le nouvel établissement comprendra trois entités liées entre elles : le musée du Grand Siècle, lieu de découverte et de médiation, présentant de manière thématique et pédagogique l'histoire et l'art du XVIIe siècle français ; le cabinet de collectionneurs, où l'on pourra découvrir les œuvres de la donation Rosenberg dans une ambiance intime ; enfin, le centre de recherche « Nicolas-Poussin », dédié à l'étude du Grand Siècle sous toutes ses facettes.

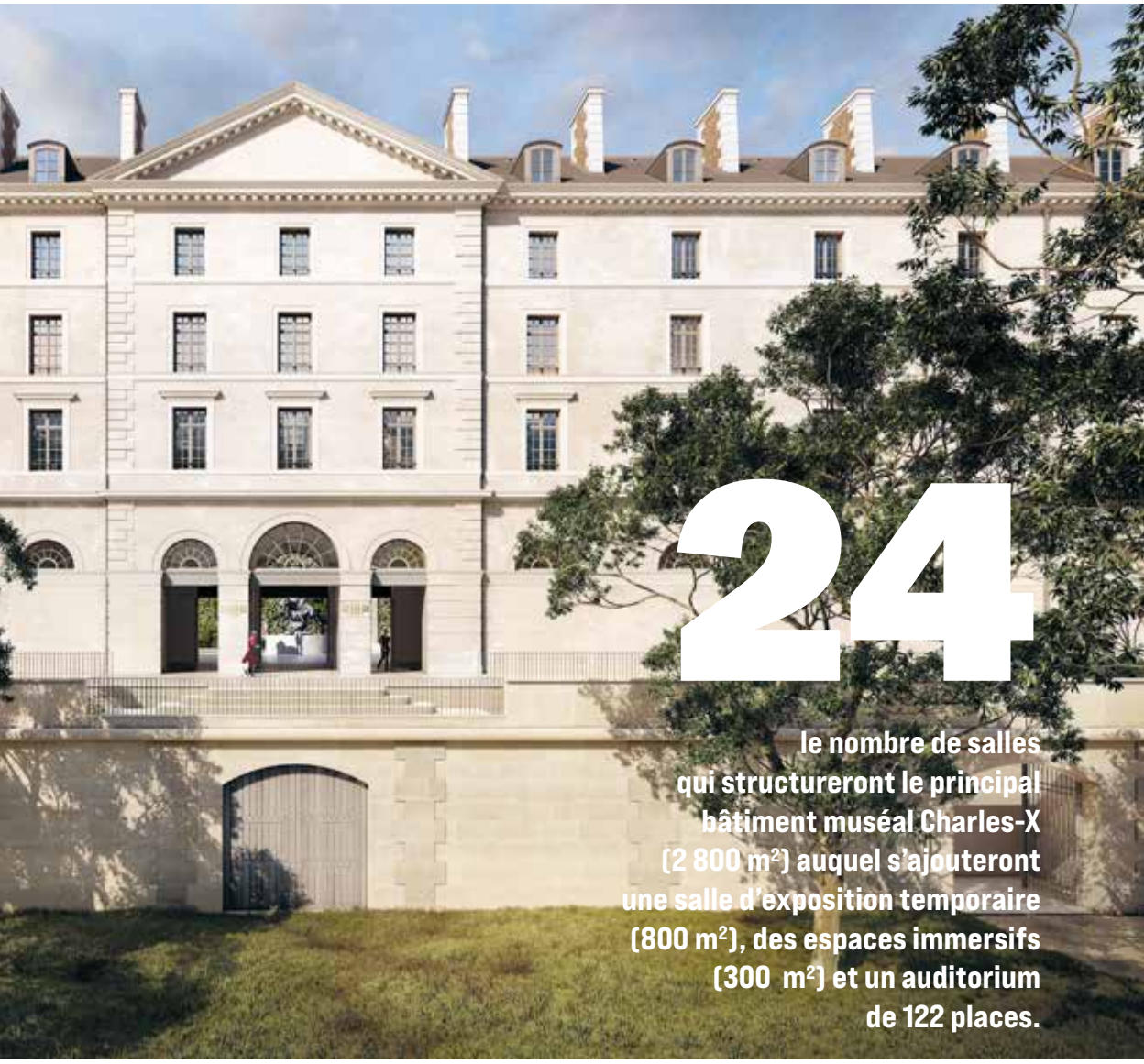

24

le nombre de salles qui structureront le principal bâtiment muséal Charles-X (2 800 m²) auquel s'ajouteront une salle d'exposition temporaire (800 m²), des espaces immersifs (300 m²) et un auditorium de 122 places.

LE BELVÉDÈRE, UNE « FOLIE » ARCHITECTURALE

Seul bâtiment neuf du projet, le belvédère dessiné par Rudy Ricciotti arbore une architecture précieuse et savante, en écho à l'esprit du Grand Siècle.

Relié par les sous-sols au bâtiment Charles-X, cet édifice de trois niveaux, donnant sur la Seine et le parc de Saint-Cloud, accueillera des fonctions muséales complémentaires : expositions temporaires, espaces immersifs, salles pédagogiques, auditorium, restaurant gastronomique et cafétéria… Son architecture ouvragée et précieuse s'inscrit dans la tradition du pavillon ou de la « folie architecturale » tandis que sa composition rigoureuse, réglée sur une trame carrée, sa toiture plate, sa transparence et sa luminosité lui confèrent un aspect classique.

CD92/Olivier Ravoire

Les formes ouvragées de sa pergola ceinturée de colonnes-arbres de béton fibré à ultra hautes performances – matériau d'une extrême technicité dont Rudy Ricciotti, architecte et ingénieur, s'est fait une spécialité – évoquent l'audace formelle du Grand Siècle. Cette apparition légère s'inscrira harmonieusement dans le dispositif d'ensemble du nouveau musée. ◆

103

le budget en millions d'euros pour la réalisation du musée du Grand Siècle.

D'ICI 2027, UNE PLACE CLEMENCEAU MÉTAMORPHOSÉE

Transformée dans les années 1970 en carrefour autoroutier, la place Georges-Clemenceau souffre aujourd'hui d'une image dégradée. Le projet de réaménagement vise à créer une grande place arborée faisant écho aux places royales d'autrefois. Surtout, le nœud routier sera repensé pour proposer un carrefour plus lisible, permettant un accès simplifié à tous les usages, sans ruptures de niveau. Depuis le tramway T2 et le bus, un cheminement sécurisé mènera aux entrées du musée du Grand Siècle, du Domaine national de Saint-Cloud, et de la future promenade paysagère en bord de Seine. Le démarrage des travaux est prévu au printemps. Dès l'été 2027, le site offrira un grand parvis pour le « MGS ».

DE NOUVEAUX ESPACES PAYSAGERS

Écrin des espaces muséographiques, plusieurs jardins articulés entre eux occuperont le site : la cour d'honneur, avec son masque d'arbres en pleine terre alignés devant le mur de soutènement de l'A13 ; le jardin à la française devant le pavillon des Officiers ; et le jardin du patio. Des jardinières seront également disposées tout autour du site et deux nouveaux accès publics seront créés vers le parc de Saint-Cloud voisin.

UNE MAISON DE RÉPIT **POUR LES AIDANTS**

Ce projet innovant, que le Département soutient aux côtés de l'AP-HP et de la fondation France Répit, doit aboutir à une offre d'accueil et de prévention inédite en Île-de-France, à destination spécifique des aidants. Horizon : octobre 2026.

Trop longtemps oubliés, les aidants se révèlent des acteurs à part entière du système de santé, de même qu'un maillon essentiel du maintien à domicile. Eux qui veillent au quotidien sur la santé de proches en perte d'autonomie, se dévouent parfois à ce rôle de « support de vie » au prix de leur propre santé. Déjà, des solutions s'offrent à eux : l'accueil temporaire, le répit à domicile, etc. Mais avec cette nouvelle structure, les aidants épuisés se verront relayés 24h/24 par du personnel médical et médico-social, leur permettant de se ressourcer chez eux ou sur place, où seize chambres et studios leur seront dédiés ainsi qu'à leur famille. Au cours de ces séjours n'excédant pas 30 jours l'an, en continu ou non, tout contribuera à ce qu'ils s'y sentent « comme à la maison ». Les journées, par exemple, y seront ponctuées d'activités adaptées et de partages d'expérience entre aidants, en vue de rompre l'isolement. Seront accueillis tant des personnes en situation de handicap et souffrant de pathologies chroniques que des seniors dépendants. Sur trente-deux places médicalisées, autant reviendront aux enfants et aux adolescents qu'aux adultes et aux personnes âgées. Cette avancée majeure est née d'un élan partenarial autour de l'AP-HP et des fondations France

50

Le Département a consenti un bail de 50 ans pour le terrain, un accélérateur clef du projet.

© DR

↑ Après la pose de la première pierre en novembre dernier, cette structure inédite sera ouverte à l'automne prochain.

Répit et Saint-Jean-de-Dieu, encadré par la stratégie nationale « Agir pour les aidants ». Le Département, proactif en la matière avec sa propre Stratégie autonomie, y a joué un double rôle crucial de financeur et d'accélérateur. Outre la mise à disposition du terrain – le 41 rue Thiers, à Boulogne-Billancourt –, sa contribution couvre près de 10 % du coût total, aux côtés de fonds tant publics que privés. ◆

UNE MAISON DE L'AVENIR POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

En travaux, cet établissement accueillera, à partir de la fin 2027 à Nanterre, 70 jeunes confiés à la protection de l'enfance départementale qui bénéficieront d'un suivi pluridisciplinaire innovant.

© Toula+Gilliland

Issus de familles en difficulté, nombre de ces jeunes souffrent d'une absence d'investissement de leur entourage sur leur parcours scolaire et, par ricochet, professionnel, encourant en quelque sorte une double peine. L'ambition du nouvel établissement, sous l'autorité scientifique du Pr. Marcel Rufo, est de leur permettre de s'épanouir et de viser une réussite équivalente à celle des autres enfants. Les prémices du projet ont été posés à l'automne 2024 avec l'ouverture au sein d'une maison de ville entièrement restaurée d'un « pavillon de préfiguration » accueillant huit internes et jusqu'à dix externes en accueil de jour (contre 70 jeunes à terme). Les équipes du Groupe SOS Jeunesse, gestionnaire retenu par le Département, y prodiguent un accompagnement allant au-delà des seuls aspects socio-éducatifs : soutien scolaire quotidien, pédagogie de projet et tutorat selon une approche personnalisée et graduée en fonction de l'enfant, soutien médico-psychologique, activités sportives et culturelles et de loisirs…

70

Le nombre de jeunes accueillis, dont 30 en internat et 40 en accueil de jour, qui seront accompagnés par la Maison de l'Avenir.

CD92/Olivier Ravoire

... DEUX SITES COMPLÉMENTAIRES

Ce pavillon de préfiguration permet de rôder et d'adapter le fonctionnement de la Maison de l'Avenir, pièce maîtresse du volet « innovation » de la stratégie départementale de protection de l'enfance 2022-2026 – les premières évaluations confirment d'ailleurs tout l'intérêt de ce dispositif expérimental. À partir de 2027, il servira d'annexe au bâtiment principal, en cours de construction à quelques pas de là. Signé Tolila+Gilliland, la nouvelle maison d'enfants à caractère social arborera en façade trois pavillons de bois, représentation archétypale des dessins d'enfant, accueillants et chaleureux. Desservie par une « *rue intérieure* » baignée de lumière, équipée d'unités de vie de huit chambres et d'espaces conviviaux, elle donnera sur un jardin, et respectera intégralement les spécifications du référentiel interdépartemental de qualité environnementale des bâtiments. ◆

© Tolila+Gilliland

À RUEIL, UNE MAISON D'ACCUEIL DES FRATRIES

Les enfants placés issus d'une fratrie se voient dédier un nouveau lieu à Rueil-Malmaison, dont la première pierre a été posée fin novembre.

Ce projet répond à l'objectif fixé par l'article L. 371-5 du Code civil qui prévoit que les fratries ne doivent pas être séparées sauf impossibilité ou lorsqu'une autre solution est commandée par l'intérêt de l'enfant. Il accueillera à Rueil-Malmaison 25 jeunes de 6 à 18 ans confiés dans le cadre d'une mesure de placement et encadrés par une équipe pluridisciplinaire de 35 professionnels. Le projet architectural répond aux besoins spécifiques des fratries et des équipes : l'établissement est structuré autour de cinq maisonnées, reprenant les codes domestiques ; les espaces de vie s'ouvrent largement sur l'extérieur tout en préservant l'intimité et s'inscrivent dans un environnement paysager de grande qualité. Tout comme la Maison de l'Avenir, cette maison d'enfant à caractère social (MECS) participe à l'augmentation de la capacité d'accueil définie dans le cadre de la stratégie 2022-2026 de protection de l'enfance, avec des établissements adaptés à la diversité des situations (fratries, mineurs en situation de handicap, jeunes en échec scolaire ou en rupture sociale) et des réponses innovantes.

© Jeudi Wang & COMBAS Architectes

© Jeudi Wang & COMBAS Architectes

DES COLLÈGES PUBLICS NEUFS ET BAS CARBONE

Trois nouveaux établissements vont ouvrir leur porte en 2026, au Plessis-Robinson, à Malakoff et à Châtenay-Malabry.

S'ils ont chacun une identité visuelle propre – Art Déco chez Claude-Nicolas-Ledoux (Plessis-Robinson), compacte et moderne chez Gustave-Eiffel (Châtenay-Malabry) et Charlotte-Delbo (Malakoff) – ces trois collèges obéiront à un même cahier des charges pour le moins exigeant : le référentiel de qualité environnementale des bâtiments (QEB) du Département. Ainsi la santé et le confort, d'hiver et d'été, acoustique et visuel de leurs futurs usagers auront présidé à leur conception. Sur le site de l'École Centrale qui eut Gustave Eiffel pour élève, « son » collège ouvrira le bal, début mars. Affichant une capacité de six cents élèves, il disposera, au sein de l'éco-quartier LaVallée, de matériaux biosourcés, laissés à nu, ainsi que le veut l'approche « biophilique ». À Malakoff, Charlotte-Delbo certifié « énergie positive et réduction carbone » prendra le relais d'Henri-Wallon, pour un investissement de 39 M€. Il devancera de quelques mois Claude-Nicolas-Ledoux (41 M€), qui sera prêt pour l'année scolaire 2026-2027. Labellisé

E+C-, il aura recours à des matériaux biosourcés et là encore, comme à Gustave-Eiffel, à la géothermie profonde pour son mix énergétique. L'un et l'autre abriteront des salles spécialisées, telles qu'une unité

2

Le nombre de collèges supplémentaires – Les Petits-Ponts à Clamart et Jean-Perrin à Nanterre – qui seront dotés d'une cour « îlot vert » en 2026. Les travaux d'une troisième cour seront lancés en septembre.

↓ Vue depuis la cour de récréation du collège Charlotte-Delbo à Malakoff.

© Valero Gadan architectes et associés

localisée pour l'inclusion scolaire (classe Ulis). En parallèle, le Département adaptera son parc à la démographie d'Asnières, où un 5e collège se construit ; de Gennevilliers, où le 4e est en préparation ; ainsi que de Bagneux, où les travaux du collège définitif Joliot-Curie ont été entamés en septembre dernier. ◆

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA MDPH 92

La Maison départementale des personnes handicapées ouvrira en avril dans des nouveaux locaux, plus accessibles, fonctionnels et chaleureux à La Défense.

Au printemps prochain, un nombre toujours croissant d'usagers – supérieur à 33 000 personnes en 2024 – disposera d'une MDPH métamorphosée. À Courbevoie, au cœur de La Défense, le pôle Léonard-de-Vinci a été retenu par le Département pour sa facilité d'accès et ses espaces de qualité pour l'accueil du public. Ainsi, les cinq guichets et sept bureaux de réception côtoieront un lieu d'attente de trente-cinq places, tous adaptés aux troubles visuels, auditifs et/ou moteurs au moyen de bandes de guidage podotactiles, de signaux sonores, de dispositifs pour chiens guides d'aveugles, etc. La signalétique jusque sur les quais de gares sera de même travaillée à l'approche des lieux, en lien étroit avec la ville de Courbevoie et l'établissement gestionnaire de la dalle, Paris La Défense, tandis qu'une rampe d'accès et un dépose-minute ouvriront la voie aux services PAM (acronyme de Pour Aider à la Mobilité) de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite, handicapées ou âgées. Dans cette nouvelle configuration, la MDPH arborera des façades vitrées et des locaux chaleureux avec vues panoramiques, un tel projet nourrissant une double ambition : accélérer la transformation engagée depuis 2024 de ce service public majeur, tout en offrant un cadre de travail et d'accueil fonctionnel et moderne. ◆

1,4

↓ Accessible depuis la rue, la MDPH vouera son rez-de-chaussée au grand public et deux étages à ses agents.

© Majorelle

M€

de la part du Département ont permis l'aménagement des nouveaux locaux de la MDPH.

UN PARC SUR LA DALLE DE LA DÉFENSE

© Michel Desvigne Paysagiste

Menés par Paris La Défense, dont le Département est la collectivité de référence, les travaux du plus vaste jardin sur dalle de France, 5 hectares et 600 mètres de long, vont prendre de l'ampleur en 2026, en vue d'une livraison en 2028.

Les travaux de la phase ouest du Parc se poursuivront tout au long de l'année 2026 pour se terminer à la mi-2027. Entre temps, les engins de chantier auront investi les autres secteurs. Cet aménagement majeur, mis en œuvre par l'établissement public Paris La Défense, dont le Département est la collectivité locale de référence, doit venir métamorphoser le cadre de vie des usagers du quartier et participer à son rayonnement métropolitain tout en bousculant les représentations liées à la dalle, parfois perçue comme minérale et froide. Aux commandes de l'opération, le groupement conduit par l'architecte-paysagiste Michel Desvigne, Grand prix d'urbanisme 2011, respectera l'héritage de l'Américain Dan Kiley, concepteur de l'Esplanade. La perspective et la trame de platanes et de tilleuls originelle serviront d'armature à une végétalisation

← Bassin du Parc de Paris La Défense.

UNE PALETTE **NATURALISTE**

Arrêtée avec l'appui d'un écologue sur la base d'expérimentations menées dans les espaces publics dès 2017, la palette végétale du Parc comportera pas moins de 143 espèces contre quelques dizaines pour l'actuelle Esplanade. Ont été retenus des sujets robustes et résistants au stress hydrique, des plantes vivaces et sobres, des espèces méditerranéennes et rustiques tolérant les sols peu profonds, le vent et l'exposition intense aux rayons UV : arbousiers, chênes, érables, frênes, lilas, iris, millepertuis, pins… Ces végétaux participent à la reconstitution d'un milieu vivant, en plein cœur de la ville.

d'ampleur, avec une inversion du rapport entre surfaces minérales et végétales (70 % à ce jour, *NDLR*). De 30 cm à deux mètres d'épaisseurs supplémentaires de terre ou de remblai devront être introduites entre le revêtement de surface et la dalle, pour obtenir un sol plus naturel et plus fertile, un énorme défi technique dans un quartier sur dalle, elle-même toit de nombreuses infrastructures. De nouvelles strates végétales pourront alors être ajoutées – haies, massifs fleuris, grandes pelouses et 300 nouveaux arbres en plus des 535 existants. Long tapis vert déroulé dans l'axe historique jusqu'au pont de Neuilly, agrémenté de bassins et de mobiliers urbains confortables et diversifiés, le nouveau jardin se vivra aussi sur un plan transversal, procurant à ceux qui le parcourent de multiples salles et ambiances tandis que les liaisons seront renforcées avec les quartiers adjacents de Puteaux et de Courbevoie. ◆

3

Paris La Défense a opté pour un séquençage du chantier en trois phases (est, centre, ouest) qui permettra aux usagers d'investir le Parc progressivement.

RÊVEZ LES HAUTS-DE-SEINE EN 2050

PARTICIPEZ À L'AVENTURE

Envoyez photos, dessins, images, sons ou vidéos*

du 1er février au 1er avril 2026

> jeparticipe.hauts-de-seine.fr

*Lots à gagner

Une sélection d'œuvres sera exposée à la Seine Musicale de juin à septembre 2026

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Département des Hauts-de-Seine • Pôle communication • ©AdobeFirefly • déc. 2025